

July 26, 2023

## MOVING FORWARD WITH STATE AND NON-STATE STAKEHOLDERS' TEAMWORK BEYOND THE 20TH ANNIVERSARY OF UNESCO'S 2003 CONVENTION

To mark the **20<sup>th</sup> anniversary of the UNESCO 2003** Convention for the Safeguarding of the Intangible Cultural Heritage, and to expand accredited NGOs' **foundational works**, the Executive Board of ICH-NGO Forum, in association with Mali's Permanent Delegation to UNESCO will present a Symposium and Poster Sessions alongside the 18<sup>th</sup> Intergovernmental Committee (IGC) meetings in **Kasane, Botswana** exploring the past, present and future of safeguarding collaborations involving multiple stakeholders. Proposals are welcome from NGOs, State Parties, ICH NGO Forum Working Groups, community-based ICH bearers and practitioners, researchers and cultural heritage program administrators. The ICH NGO Forum is reaching beyond its membership of accredited NGOs in order to advance and foster dialogue among both State and Non-State actors during the 18<sup>th</sup> IGC meetings and stimulate greater collaboration and teamwork that speak to the future of the larger implementation of Article 18 within the sustainable implementation of the 2003 Convention. It will be the first time that the ICH NGO forum will bring together such a range of stakeholders during its annual activities occurring alongside the IGC meetings on **December 3, 2023**.

The Executive Board and Mali's Permanent Delegation to UNESCO aim to welcome and support symposium presentations and exhibit posters that present multiple voices. A symposium presentation or poster should focus on a specific collaborative project and address the experiences of multiple stakeholders. Presentations and posters must speak to aspects of collaborative safeguarding project that include but are not limited to transmission of ICH, performances, formal and non-formal education, inventorying and documentation, legal and policy development, sustainable tourism, revitalization of traditions no longer widely practiced, ongoing collaborative ICH safeguarding projects addressing emergency situations of disasters and armed conflicts and the use of ICH to address social trauma and domestic violence in day-to-day and emergency contexts. The symposium presentation or poster should reflect on the challenges and accomplishments of the collaboration and the teamwork, including the anticipation and response to risk whilst they speak to ongoing dialogues among the different stakeholders. Likewise, collaborative projects should consider the current and potential equity impact and explore future collaborative possibilities among stakeholders. In selecting proposals, priority will be given to projects in localities or regions with limited institutional, financial and technical resources. Likewise, a particular focus will be on displaced communities and the human-ecological impact upon targeted stakeholders in and across communities. Presentations that are produced and delivered by more than one type of stakeholder are encouraged.

All interested parties are invited to send their proposals (no more than 150 words), accompanied by a short biography (50 words), before the **15 of September 2023** to [malicultureareas@gmail.com](mailto:malicultureareas@gmail.com). The proposal should specify whether it will be an oral presentation or a poster. The selection process will be inclusively conducted by the Executive Board and completed by **September 30 2023**. Accepted papers for PowerPoint presentation are to be 20 minutes long and posters 841 x 1189 millimeters and comprised of texts and photographs in color.

To: [dl.mali@unesco-delegations.org](mailto:dl.mali@unesco-delegations.org), [l.peredo@unesco.org](mailto:l.peredo@unesco.org), [x2.li@unesco.org](mailto:x2.li@unesco.org)  
[k.nakata@unesco.org](mailto:k.nakata@unesco.org), [natcom.ml@natcom.unesco.org](mailto:natcom.ml@natcom.unesco.org)

**FRENCH VERSION FOLLOWS**

26 Juillet 2023

## **En Marche avec le Travail d'Equipe des Parties Prenantes Etatiques et Non-Etatiques AU-DELÀ du 20e Anniversaire de la Convention 2003 de l'UNESCO**

Pour marquer le 20e anniversaire de la Convention de l'UNESCO de 2003 pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel, (PCI) et développer les travaux fondamentaux des ONG accréditées, le Conseil Exécutif du Forum ICH-ONG, en association avec la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO, présentera un symposium et des sessions d'affiches parallèlement à la 18<sup>e</sup> session du Comité intergouvernemental (CIG) à **Kasane, au Botswana**, en explorant le passé, le Présent et l'Avenir de la collaboration et du travail d'équipe en **matière de sauvegarde impliquant de multiples parties prenantes**. Les propositions des ONG, des États parties, des groupes de travail du Forum des ONG du PCI, des détenteurs et praticiens du PCI au sein des communautés à la base, des chercheurs et des administrateurs de programme de gestion du patrimoine culturel sont les bienvenues. Le Forum des ONG du PCI va au-delà de ses membres d'ONG accréditées afin de faire progresser et de favoriser le dialogue entre les acteurs étatiques et non étatiques lors des 18<sup>e</sup> session de l'IGC et de stimuler une plus grande collaboration et de travail d'équipe qui parlent de l'avenir de la mise en œuvre plus large de l'article 18 dans le cadre de la Mise en Œuvre durable de la Convention de 2003. Ce sera la première fois que le forum des ONG-PCI réunira un tel éventail de parties prenantes lors de ses activités annuelles qui se dérouleront parallèlement aux réunions de l'IGC **le 3 décembre 2023**.

Le Conseil Exécutif et la Délégation permanente du Mali auprès de l'UNESCO ont pour objectif d'accueillir et de soutenir les communications du symposium et les affiches d'exposition qui présentent des voix multiples. Une communication du symposium ou une présentation par affiche devrait se concentrer sur un projet de collaboration spécifique et aborder les expériences de multiples intervenants. Les présentations doivent porter sur des aspects de projets collaboratifs de sauvegarde qui incluent, mais sans se limiter à la transmission du PCI, les spectacles, l'éducation formelle et non formelle, l'inventaire et la documentation, l'élaboration de lois et de politiques, le tourisme durable, la revitalisation des traditions qui ne sont plus largement pratiquées, des projets collaboratifs de sauvegarde du PCI en cours traitant des situations d'urgence de catastrophes et de conflits armés et l'utilisation du PCI pour répondre aux traumatismes sociaux et résorber la violence domestique dans des contextes quotidiens et de situation d'urgence. Les présentations devraient refléter les défis et les réalisations de la collaboration et du travail d'équipe, y compris l'anticipation et la réponse aux risques, tout en tenant compte des dialogues en cours entre les différentes parties prenantes. De même, les projets de collaboration devraient tenir compte de l'impact actuel et ou potentiel sur l'équité et explorer les possibilités de collaboration futures entre les parties prenantes. Lors de la sélection des propositions, la priorité sera donnée aux projets dans des localités ou des régions disposant de ressources institutionnelles, financières et techniques limitées. De même, un accent particulier sera mis sur les communautés déplacées et l'impact humain et écologique sur les parties prenantes au sein des communautés cibles. Les présentations produites et présentées par plus d'un type de parties prenantes et ou acteurs sont encouragées.

Toutes les parties intéressées sont invitées à envoyer leurs propositions (pas plus de 150 mots), accompagnées d'une courte biographie (50 mots), avant le 15 septembre 2023 à [malicultureareas@gmail.com](mailto:malicultureareas@gmail.com). La proposition doit préciser s'il s'agira d'une présentation orale d'une affiche. Les articles acceptés pour la présentation PowerPoint doivent durer 20 minutes et les affiches 841 x 1189 millimètres et être composées de textes et de photographies en couleur. Le processus de sélection sera mené de manière inclusive par le Conseil Exécutif et achevé d'ici le 30 septembre 2023.

To: [dl.mali@unesco-delegations.org](mailto:dl.mali@unesco-delegations.org), [l.peredo@unesco.org](mailto:l.peredo@unesco.org), [x2.li@unesco.org](mailto:x2.li@unesco.org)  
[k.nakata@unesco.org](mailto:k.nakata@unesco.org), [natcom.ml@natcom.unesco.org](mailto:natcom.ml@natcom.unesco.org)